

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 47

**Artikel:** Les guerres de Bourgogne : et l'Evêché de Bâle  
**Autor:** Jecker, J  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248250>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26<sup>me</sup> année, LE PAYS

## Les guerres de Bourgogne

ET  
l'Evêché de Bâle

(Suite)

Pierre de Hagenbach eut à répondre à quatre chefs d'accusation. Il fut accusé 1° d'avoir fait décapiter quatre bourgeois de Thann sans autre forme de procès ; 2° d'avoir, malgré ses serments, donné au gouvernement et à la justice de Brisach une forme nouvelle contraire aux privilèges du pays ; 3° d'avoir mis en garnison à Brisach, contrairement aux traités, des soldats étrangers dont il s'était servi pour opérer des exactions dans tout le pays et dont il avait voulu se servir encore pour égorguer les bourgeois de Brisach ; 4° d'avoir fait violence à des filles, des femmes et même à des religieuses. Son avocat le défendit sur les trois premiers points en disant qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de son maître le duc de Bourgogne. Sur le quatrième point, il prétendit qu'il y avait de plus grands coupables que Hagenbach et qu'on ne pouvait pas le punir de fautes que tant d'autres commettaient. Ces raisons ne firent pas grande impression sur les juges qui condamnèrent Hagenbach à être décapité après avoir subi la peine de la dégradation. Ce jugement fut exécuté à Brisach, hors de ville, pendant la nuit du 9 mai et à la lueur des flambeaux, en présence d'une foule immense de spectateurs accourus de tous les points de l'Alsace. « Chacun, écrit un chroniqueur bâlois, désirait la mort de ce tyran, de ce traître, de ce sodomite, de ce violateur de femmes et de jeunes filles. »

• Il était évident que le duc de Bourgogne

Fueilleton du *Pays du Dimanche* 2

## DRUMETTE

PAR  
CHARLES DESLY

— Non ! s'écria Claude lui-même, avec un éclair de courage dans le regard ; non, ma chère mère, on ne le dira pas ! Les camarades viendront me chercher au point du jour... Laisse-moi m'éloigner avec eux !

Puis, avec un généreux et doux élan du cœur, il ajouta :

— Qui sait !... on a parfois besoin d'un petit que soi... Qui sait si Dieu ne me permettrait pas d'être utile à ma sœur Claudine... à la demoiselle...

ne laisserait pas impunie la mort de son lieutenant et chercherait à se venger. Heureusement pour l'Alsace, une grosse affaire attirait en ce moment son attention. Son parent, l'électeur Robert de Cologne, était en guerre avec ses sujets révoltés et avait réclamé son secours. Charles, désireux peut-être de profiter de cette nouvelle occasion pour agrandir encore ses états, s'était empressé de promettre le secours demandé et de réunir toutes les forces dont il pouvait disposer. Jamais on ne vit une armée plus belle que la sienne composée de Bourguignons bien armés et bien aguerris, de troupes venues d'Italie et d'un corps de trois mille Anglais ; il disposait aussi d'une puissante artillerie. Tandis que son armée s'acheminait vers Cologne, il voulut paraître en Alsace à la tête de 5000 cavaliers. Averties de son approche, les villes d'Alsace demandèrent des secours aux Confédérés, mais ceux-ci, qui n'étaient pas prêts, ne se pressèrent pas de se mettre en campagne et Charles, impatient d'arriver à Cologne, ne resta pas longtemps en Alsace. Il se présenta devant Colmar qui refusa de lui ouvrir ses portes, s'en alla à Brisach où il reçut les hommages de ses vassaux, passa à Ensisheim où il donna audience aux députés des provinces que Sigismond lui avait engagées et partit pour le théâtre de la guerre, laissant à la rébellion la liberté de relever la tête et à Etienne de Hagenbach le soin de la réprimer et de venger la mort de son frère.

Le 31 juillet, Charles-le-Téméraire mettait le siège devant Neuss, près de Cologne, forteresse où Hermann, le frère du landgrave de Hesse et compétiteur de Robert de Cologne, s'était renfermé avec une troupe d'élite. Quant à Etienne de Hagenbach qui avait reçu la mission de dompter l'Alsace, il sortit de la Franche-Comté, au commencement d'août, à la tête

La demoiselle, c'était la fille du baron... c'était Emiliane de Drumette.

— Bien dit ! conclut Jacques Guichard, l'enfant a parlé comme un sage et comme un brave !... C'était convenu, d'ailleurs, c'était résolu ! Allons, mes amis, buvons un dernier verre à l'heureux voyage des enfants de la montagne !

Une heure plus tard, l'assistance s'était retirée. Déjà le soleil avait disparu. La nuit venait.

Une belle nuit d'été, une nuit limpide et toute resplendissante d'étoiles.

Jacques, qui devait faire la conduite à son fils, ne tarda pas à s'endormir. Il en fut de même de Claude, après qu'il eut reçu les dernières instructions de sa mère. Elle seule veilla, préparant le sac du voyageur, que parfois encore elle regardait sans bruit, avec un soupir, avec une larme.

Au moment où les premières lueurs de l'aurore empourpraient l'horizon, un joyeux chœur se fit entendre devant la ferme. C'étaient les

de six mille hommes, vint camper sous les murs de Porrentruy qui eut soin de tenir ses portes bien closes et, sans épargner les terres de l'évêque de Bâle, pénétra dans le Sundgau. Tout le pays trouvé sans défense fut livré à la fureur des soldats qui pillèrent même les églises, violèrent les femmes et exerçaient partout des cruautés inouïes. Quarante villages furent saccagés dans les environs de Dannemarie et dans les bailliages de Delle, de Thann et de Belfort.

Apprenant ces horreurs, les Suisses s'empressèrent d'envoyer des secours à l'archiduc Sigismond. Le 18 août, les Bâlois jetèrent dans la ville de Delle une garnison de 200 hommes qui furent relevés, le 26 août, par 400 hommes avec de l'artillerie. A la seule nouvelle de l'approche des Suisses, les Bourguignons se retirèrent, tandis que 400 paysans du baillage de Ferrette, prenant spontanément les armes, pénétrèrent dans la Haute-Bourgogne avec l'intention de mettre Blamont au pillage. Ces soldats improvisés étaient devant la place, le 24 août, prêts à commencer le siège, mais ils n'avaient que de la poudre mouillée (il avait plu toute la journée), et pour comble de malheur, ils furent surpris par le comte de Blamont avec 600 cavaliers, qui leur tua 89 hommes, fit une centaine de prisonniers et dispersa le reste.

En même temps les bruits les plus inquiétants continuèrent à se répandre en Alsace, à Bâle et dans l'Evêché ! On dit que les Bourguignons se proposent d'attaquer la ville de Montbéliard qui sympathise avec les Alsaciens et avec les Suisses ; on colporte aussi la fausse nouvelle que des forces bourguignonnes se massent à la frontière. Le conseil de Bâle se hâta de transmettre ces nouvelles aux Confédérés et ajoute : « Plût à Dieu que Charles fût tué dans les Pays-Bas ; s'il était tué, il ne vien-

compagnons de Claude qui l'appelaient.

Il y eut un dernier épanchement. Puis, cet adieu, dans un sanglot :

— Mon enfant !... mon pauvre enfant ! que Dieu te conduise et te protège !...

Après une demi-heure de marche, les émigrants s'arrêtèrent, regardant une fois encore le coteau natal, qui bientôt, au détour de la route, disparaîtrait.

Sur la cime, dont la silhouette se dessinait en bleu sombre sur l'irradiation du soleil levant, on distinguait des ombres humaines agitant des signaux. À l'écart, une femme était agenouillée.

— C'est ta mère qui prie pour toi, dit Jacques.

— Ah ! s'écria Claude, sa prière me portera bonheur !

III

Franchissons l'espace et le temps. Nous sommes à Paris.